

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Marine Machinery and Services / Machineries et services
maritimes
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet LM 2500 ISS	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8483-157120/A	Date 2014-11-10
Client Reference No. - N° de référence du client W8483-157120	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$ML-040-24742
File No. - N° de dossier 040ml.W8483-157120	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-11-19	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cowie, Angela	Buyer Id - Id de l'acheteur 040ml
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-8259 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0897
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Demande de renseignements pour le soutien en service des moteurs à turbine à gaz LM2500 sur les frégates de classe HALIFAX du Canada

1. Introduction

Le ministère de la Défense nationale requiert le maintien de ses moteurs de turbine à gaz LM2500 du système de propulsion à bord des frégates canadiennes de classe HALIFAX (HFX), en particulier les générateurs de gaz chaud, les turbines de puissances, les enceintes, l'arbre d'accouplement haute vitesse, l'assemblage de conditionnement et d'emmagasinage d'huile et ce, pour l'espérance de vie des frégates qui est actuellement estimée à un minimum de 20 ans.

Cette demande de renseignements (DDR) est une opportunité pour le Canada de déterminer l'intérêt des fournisseurs en ce qui a trait à cette spécification des besoins et pour les fournisseurs de présenter des observations sur la spécification des besoins proposée et le processus d'approvisionnement. Suite à une révision de l'ébauche des documents relatifs à la spécification des besoins, les fournisseurs peuvent être invités à une journée de l'industrie. L'objectif principal est pour le Canada de recueillir les commentaires de l'industrie envers la proposition technique, la gestion et l'approche de passation des marchés pour aider à :

- a) déterminer s'il convient de procéder avec la spécification des besoins/stratégie comme prévu;
- b) affiner la stratégie d'approvisionnement, la structure du projet, le calendrier, la définition des besoins et d'autres aspects de la spécification des besoins
- c) devenir un " acheteur averti " avec une meilleure compréhension des produits de l'industrie et des offres de services dans les domaines d'intérêts; et,
- d) évaluer des concepts potentiels alternatifs qui répondraient à ses besoins, tels que des solutions favorables à l'environnement et des solutions plus rentables.

La fourniture de l'ébauche des documents donnera aux fournisseurs intéressés l'occasion de:

- a) évaluer et commenter sur la pertinence et la clarté de la spécification des besoins actuelles exprimées;
- b) offrir des suggestions de solutions qui répondraient aux spécifications des besoins, tel qu'une solution diminuant l'impact environnemental; et,
- c) commenter sur la stratégie d'approvisionnement, les éléments préliminaires de paiement et sur le calendrier du projet

2. Note importante aux répondants intéressés

Les répondants doivent noter que la présente DDR n'est pas un processus de présélection. Suite à cette demande de renseignements, il n'y aura aucune liste d'entreprises établie qui engendrerait de futurs travaux. De même, la participation à ce processus n'est pas une condition préalable ayant trait à la participation dans une éventuelle demande de proposition.

Cette DDR n'est ni un appel d'offres, ni une demande de proposition, et aucune entente ou contrat ne sera établie avec un entrepreneur potentiel, basé sur les réponses à cette DDR. La présente DDR ne doit pas être considérée en aucune façon comme un engagement par le Canada, ni une autorisation au répondant d'entreprendre des travaux qui pourraient être facturés au Canada, ni être considéré comme un engagement à livrer d'éventuelles demandes de propositions ou l'attribution d'éventuels contrats dans le cadre de ce projet.

Le Canada ne sera sous aucune obligation par ce qui est énoncé dans la présente DDR. Le Canada se réserve le droit de modifier partiellement ou en totalité cette DDR s'il le juge nécessaire.

3. Confidentialité

Les répondants potentiels sont avisés que tous les renseignements fournis au Canada, en réponse à cette DDR, peuvent être utilisés par le Canada dans le développement d'une demande de proposition concurrentielle ultérieure. Par conséquent, les répondants à cette DDR doivent identifier toute information soumise qui est considérée comme confidentielle par l'entreprise ou contient de l'information assujéti à des droits de propriété. Ces informations seront ensuite traitées comme protégé B.

Aucun paiement ne sera versé pour les frais encourus pour la préparation et la soumission de toute information en réponse à cette DDR. Les frais associés à la préparation et la présentation des informations, ainsi que tous les frais engagés par le fournisseur associé à l'évaluation de l'information, sont la responsabilité du fournisseur.

4. Contexte

Chacune des douze frégates de la classe HALIFAX du Canada, mis en service entre 1992 et 1996, sont équipées de deux systèmes de turbine à gaz LM2500 qui ont été maintenues sous un contrat de soutien de service depuis 2001.

Il est prévu que les travaux décrits dans la nouvelle demande de proposition comprendra le soutien en service pour les turbines à gaz LM2500 existants (y compris les pièces de rechange) de l'entretien continu de premier niveau jusqu'à la remise à neuf, de la maintenance des pièces en inventaire ainsi que d'offrir la disponibilité d'un technicien mobile en tout temps pour le service de soutien durant les opérations militaires.

5. Critères de participation

- a) Les répondants doivent détenir une autorisation par le fabricant d'équipement d'origine pour effectuer des travaux sur les turbines à gaz LM2500;
- b) Les répondants doivent avoir de l'expérience comme fournisseur de support technique et réparation de turbine à gaz LM2500 en service; et,

c) Le pays d'appartenance des répondants doit être membre de l'OTAN ou faire partie des pays alliés.

Cette spécification des besoins est assujettie au programme des marchandises contrôlées.

Cette spécification des besoins sera assujettie à la stratégie d'approvisionnement en matière de défense exigeant que les fournisseurs engagent 100 % de la valeur du contrat dans les retombées industrielles et technologiques ainsi qu'à la proposition de valeur.

6. Processus de la DDR

Les répondants doivent soumettre les renseignements suivants pour l'évaluation des critères ci-dessus:

- a) Une lettre du fabricant d'équipement d'origine ou une copie du contrat d'entente indiquant le niveau de maintenance que le fournisseur peut fournir à ses clients;
- b) Un rapport détaillé, comprenant au minimum le nom de un (1) client, la description de la spécification des besoins, la durée du contrat et la valeur en dollars du contrat; et,
- c) Détails de la structure de la société, y compris tous les niveaux jusqu'à la société mère.

Pour être inclus dans cette opportunité, les répondants doivent soumettre les informations à l'autorité contractante dans l'article 8 avant la date limite tel qu'indiquée à l'article 7.

Par la suite, les répondants qui rencontrent les critères ci-dessus peuvent recevoir de la documentation relative à la spécification des besoins et une invitation à une journée de l'industrie où des séances d'informations et des séances de rétroaction seront cédulées par l'autorité contractante. Il est prévu que les représentants de la Défense nationale, d'industrie Canada et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) seront disponibles pour répondre aux questions et recevoir des informations.

7. Date limite pour la soumission des réponses à la DDR

TPSGC invite les parties intéressées à soumettre leurs réponses à l'autorité contractante le ou avant 14:00 HNE le 12 novembre 2014.

8. Présentation des réponses à la DDR

Les parties intéressées peuvent soumettre leurs réponses par courrier électronique à l'autorité contractantes, Ms. Angela Cowie Angela.Cowie@tpsgc-pwgsc.gc.ca ou par courrier à :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Secteur maritime
11, rue Laurier

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8483-157120/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

040mlW8483-157120

Buyer ID - Id de l'acheteur

040ml

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8483-157120

Place du Portage, Phase III, 6C 2-31
Gatineau, Québec K1A 0S5

À la discrétion du Canada, les réponses reçues après la date limite seront ou ne seront pas considérées.

9. Langues

La communication peut être faite dans l'une des deux langues officielles du Canada.

Modification 001 à Demande de renseignements pour le soutien en service des moteurs à turbine à gaz LM2500 sur les frégates de classe HALIFAX du Canada

1. 5. a. Critères de participation EFFACER :

<< y compris l'entretien préventif périodique à bord jusqu'au démontage complet de l'assemblage et de la remise à neuf >>